



**Procès-Verbal**  
**Conseil d'établissement**  
**Le lundi 28 novembre 2016 18 h 30**  
**Salon du personnel**

Étaient présents : Jean-Philippe Valade, Vincent Barouh, Véronique Fontaine, Angélique Aumont, Christine Laprise, Julie Therrien, Marc-Francis Perreault, Nathalie Roy, Andrée-Anne Bouchard, Geneviève Landry, Danie Marin, Dany Blanchette, Noëlla Fortier

Invitée : Madame Patricia Marceau, conseillère pédagogique en anglais

**1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Jean-Philippe Valade procède à l'ouverture de l'assemblée, il est 18h30.

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Angélique Aumont.

C.É. 16-17-17

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2016**

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Christine Laprise.

C.É. 16-17-18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**4. Affaires relatives au procès-verbal du 24 octobre 2016.**

S.O.

**5. Affaires relatives au procès-verbal du 24 octobre 2016**

S.O.

**6. Parole au public**

S.O.

**7. Correspondance**

Monsieur Jean-Philippe Valade a envoyé un courriel à monsieur Brûlé, président du conseil d'établissement de l'école secondaire de Chambly, au sujet de la pétition pour l'agrandissement de l'école secondaire et il n'a eu aucune réponse.

## 8. Trésorerie

Monsieur Vincent Barouh explique qu'une ristourne a été remise à l'école sur le montant des ventes de photos aux élèves.

## 9. ÉTUDE DES DOSSIERS

### 9.1 PRÉSENTATION DE PATRICIA MARCEAU SUR L'ANGLAIS INTENSIF

Madame Patricia Marceau, conseillère pédagogique en anglais, se présente et nous informe qu'elle présente le projet de façon objective. Le cours d'anglais se concentre sur les compétences langagières langue seconde et doit être enseigné par l'enseignant spécialiste seulement. Le spécialiste ne peut enseigner que l'anglais. Un document explicatif du programme est remis aux membres. L'implantation d'un tel programme est plus simple dans une grande école étant donné qu'il y a 4 groupes de 6<sup>e</sup>. La solution la plus facile est celle de 5 mois en français et 5 mois en anglais. On se questionne à savoir ce qu'on fait si la banque d'enseignants d'anglais est vide. Madame Patricia Marceau mentionne qu'un tel programme pourrait attirer de nouveaux enseignants en anglais.

L'anglais intensif a été implanté dans la région de Québec. Madame Christine Laprise se demande s'ils ont eu de la difficulté à trouver des enseignants dans la région. Madame Patricia Marceau essaiera d'avoir l'information et nous la communiquera.

Madame Angélique Aumont suggère qu'il serait bon de sonder les parents pour connaître leur intérêt. Madame Nathalie Roy propose plutôt d'offrir une activité parascolaire en anglais pour connaître l'intérêt des parents et surtout l'intérêt des enfants.

Monsieur Jean-Philippe Valade nous propose de réfléchir et d'en reparler lors de notre prochaine rencontre.

### 9.2 DÉCISION

#### 9.2.1 Activités parascolaires

Monsieur Barouh propose une activité parascolaire en anglais du English Club à raison d'une fois par semaine. Il faut trouver un local au service de garde.

L'adoption de l'activité parascolaire en anglais est proposée par Madame Nathalie Roy.

C.É. 16-17-19

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 9.2.2 Autorisation de transfert budgétaire

Monsieur Barouh demande aux membres du conseil d'établissement l'autorisation de transférer un montant de 3000\$ du compte de fonctionnement A à l'école Le Tremplin en échange de 3000\$ du compte MAO dont elle n'a pas besoin puisqu'elle n'est pas propriétaire de la bâtisse.

C.É. 16-17-20

L'adoption de la demande est proposée par madame Christine.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

#

### **9.2.3 Demande des enseignants.**

Madame Geneviève Landry informe les membres du conseil d'établissement d'un projet d'activité pour les élèves de 6<sup>e</sup> année. Le 22 décembre de 15h30 à 22h00, les élèves et les enseignants souperont ensemble. Un repas de poulet est proposé, mais non obligatoire. Les élèves peuvent apporter leur repas. Il y aura des jeux pendant la soirée. Le but est de créer un sentiment d'appartenance avec les grands de 6<sup>e</sup> année.

## **9.3 INFORMATION**

### **9.3.1 Parole au président**

S.O.

### **9.3.2 Parole au représentant du comité de parents**

Il y a eu 2 rencontres du comité de parents qui ont été consacrées essentiellement à la politique d'inscription. Il manque encore un commissaire pour le comité EHDAA, si quelqu'un est intéressé.

### **9.3.3 Parole aux enseignants**

S.O.

### **9.3.4 Parole aux membres**

S.O.

### **9.3.5 Parole au représentant du service de garde**

Madame Dany Blanchette souligne le beau travail des élèves de 6<sup>e</sup> année qui viennent aider tous les jours avec les plus petits. Elle aimerait que ces élèves soient félicités de façon officielle. Par exemple, ils pourraient être remerciés par monsieur Vincent Barouh à l'interphone et être invités au bureau de la direction

### **9.3.6 Parole à la représentante du personnel de soutien**

S.O.

### **9.3.7 Parole à la direction**

#### **9.3.7.1 Activités de Noël.**

Il y aura un bricolage collectif pour fabriquer une murale dans l'entrée principale de l'école. Plusieurs activités auront lieu durant la semaine avant Noël : un bingo de Noël, la chorale et une kermesse.

## **10. AFFAIRES DIVERSES**

S.O.

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h30.